

MISSION PERMANENTE
AUPRÈS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES
ET DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
EN SUISSE



البعثة الدائمة
لدى مكتب الأمم المتحدة
والمنظمات الدولية بسويسرا

Déclaration de la Délégation algérienne

Vingtième session du groupe de travail sur l'Examen Périodique Universel

EPU de la République du Kazakhstan

30/10/2014

Monsieur le Président ;

Nous souhaitons une chaleureuse bienvenue à la délégation de la République du Kazakhstan conduite par Mme Elvira Azimova, Ministre adjoint de la Justice, et la remercions pour la présentation du deuxième rapport de son pays au titre du mécanisme de l'Examen périodique universel.

L'Algérie salue les réalisations du Kazakhstan depuis son premier EPU en matière des droits de l'homme. Le Kazakhstan a pris des mesures et promulgué un nombre de textes concernant, entre autres, l'aide judiciaire garantie par l'Etat, l'amélioration de la participation de la femme dans le processus décisionnel de l'Etat, la situation des travailleurs migrants et les droits des minorités.

En ce qui concerne les mariages forcés, ma délégation souhaiterait poser à son homologue kazakhe la question suivante : quelles sont les mesures prises ou prévues afin de responsabiliser les auteurs et de protéger les victimes ?

L'Algérie souhaiterait faire les recommandations suivantes au Kazakhstan :

- Achever le processus de ratification de la Convention relative aux droits des personnes handicapées ;
- Adopter des mesures en vue de réduire les inégalités hommes-femmes en matière des conditions de travail. Les écarts de rémunération en particulier.

Je vous remercie, Monsieur le Président.